

Aux parents des élèves du cycle 1

MP/av

Crissier, le 18 septembre 2025

Congé exceptionnel pour la classe de votre enfant

Madame, Monsieur, Chers parents,

En raison d'une formation cantonale obligatoire sur l'éducation numérique organisée pour les enseignant·es de 1 à 4P en 2025-2026, les élèves auront congé les

- **mardi 7 octobre 2025**
- mardi 13 janvier 2026
- mardi 24 mars 2026

En cas de difficulté d'organisation familiale, l'établissement garantit la prise en charge de votre enfant dans une autre classe ou dans un groupe spécifique (en principe dans le même collège) sous la surveillance d'un·e enseignant·e.

Afin d'assurer la planification de cette garde pour le **7 octobre prochain**, nous vous remercions de bien vouloir vous annoncer **au plus tard pour le jeudi 2 octobre 2025, par téléphone au secrétariat ou par courriel à eps.crissier@vd.ch.**

Sans nouvelles de votre part dans les délais, nous considérons que votre enfant reste sous votre responsabilité. **Par ailleurs, si votre enfant est inscrit à la cantine ou à l'APEMS, il vous appartient d'annoncer son éventuelle absence.**

Pour votre information, une lettre vous sera envoyée avant chaque mise en congé afin de planifier l'organisation des classes de garde.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations les meilleures



Laurence Boutineau
Doyenne 1-4P

Copies :

- Enseignant·es de 1-4P et ACC/1-4
- Mme Susana Figueiredo Pinto, doyenne administrative
- Mme Laurence Boutineau, doyenne de secteur
- Mmes Zarkadis, service jeunesse et Remy, directrice APEMS
- Mme Bakoyene, référente pour le Foyer EVAM